



**Convention sur la
diversité biologique**

Distr. : générale
27 février 2025
Français
Original : anglais

**Conférence des Parties à la Convention
sur la diversité biologique**
Seizième réunion, deuxième reprise de session
Rome, 25–27 février 2025
Point 28 de l'ordre du jour
**Programme de travail pluriannuel
de la Conférence des Parties**

**Décision adoptée par la conférence des parties à la convention sur la
diversité biologique le 27 février 2025**

16/36. Programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties

La Conférence des Parties

1. *Prie* la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique¹, sous la direction de son Bureau, d'établir la liste des questions à examiner à sa dix-septième réunion ;
2. *Décide* d'examiner et de mettre à jour le programme de travail pluriannuel à l'horizon 2030 à sa dix-septième réunion.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1760, n° 30619.